

Le jury lot-et-garonnais a désigné ses Aquitains de l'année

Le jury a départagé les candidats au prix « Sud Ouest » des Aquitains de l'année qui sera remis le 09 novembre 2011.



Le jury réuni par « Sud Ouest » à l'agence départementale d'Agen a élu les quatre lauréats lot-et-garonnais, des quatre catégories des Aquitains de l'année.

Ils connaissent le monde de l'entreprise et particulièrement celles implantées dans le département. Jean-Louis Massoulès, premier vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie 47 ; Amandine Lespes, présidente du Centre des jeunes dirigeants ; Sabrina Sicard, représentante de l'Ordre des experts comptables ; François-Roger Laurens, directeur du groupe Lot-et-Garonne de la Banque populaire occitane ; Stéphanie Pallas, responsable de la communication de l'école bordelaise de management BEM ; et **Philippe Laplassotte, représentant du cabinet d'expertise Pouey, implanté à Bordeaux**, réunis à l'initiative de « Sud Ouest », ont départagé les dix entreprises candidates au prix « Sud Ouest » des Aquitains de l'année. Le débat a été animé par Marie-Luce Ribot, rédactrice en chef adjointe de l'agence de développement de « Sud Ouest ».

Chacune des quatre catégories - création et transmission, responsabilité sociétale, innovation et export - a son lauréat départemental. Il sera dévoilé lors de la soirée départementale des Aquitains de l'année, le 9 novembre.